



Paris, le 23 février 2018

Communiqué de presse

Négociations Commerciales : la Distribution joue le jeu des EGA

Le comité de suivi des négociations commerciales qui s'est tenu, jeudi 22 février 2018, sous la présidence du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, a permis de faire le point sur l'état des négociations commerciales annuelles, à huit jours de leur conclusion.

La Fédération du Commerce et de la Distribution et ses enseignes adhérentes partagent l'avis du médiateur des relations commerciales et de la DGCCRF, qui a fait part de progrès notables pour la négociation des produits à forte composante agricole et, qui ont fait l'objet d'engagements dans la charte des Etats généraux de l'alimentation.

La FCD a rendu publics, à cette occasion, les résultats de la deuxième enquête de l'observatoire des relations commerciales. Celle-ci fait apparaître :

- Un taux de signature ou de conclusion des accords très élevé, entre 50 et 90% selon les enseignes, notamment pour les PME en régions.
- Une hausse constatée des tarifs sur l'ensemble des produits alimentaires à forte composante de matière première agricole, loin de la déflation évoquée de façon théâtrale par certains responsables des grandes multinationales industrielles.
- Selon les produits, les hausses constatées se situent entre 0,7 et 2%. Les augmentations sont significatives, en particulier sur les produits laitiers. Concernant les produits de charcuterie, une part notable des contrats a déjà été signée (jusqu'à 60%). Parmi ces contrats, une hausse des tarifs a, d'ores et déjà, été constatée.

Ces éléments confirment l'esprit de responsabilité des enseignes de la FCD et leur volonté de respecter la charte et l'état d'esprit constructif des EGA.

Il est temps de sortir des postures et des procès d'intention, pour donner enfin la priorité au développement, filière par filière, des producteurs aux distributeurs, d'un secteur agroalimentaire français capable de satisfaire les exigences de qualité des consommateurs, et d'exporter le savoir-faire français.

La dernière semaine de négociation, doit permettre d'arriver à des accords positifs et constructifs dans l'objectif d'une juste répartition de la valeur pour tous les acteurs de la filière et en particulier les agriculteurs.

Contact presse : Frédérique Bayre – 01 44 43 99 01 - fbayre@fcd.fr

FCD : La Fédération du Commerce et de la Distribution regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou distribution spécialisée. Ce secteur compte 750 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, 2131 hypermarchés, 5962 supermarchés, 3952 supermarchés à dominante marques propres (ex-maxidiscomptes), près de 3700 drives, environ 20 000 magasins de proximité, plus de 30 000 points de vente pour un volume d'affaires d'environ 200 milliards d'euros. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.